

SÉANCE ORDINAIRE

tenue au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 2 octobre 2023 à 20 h 00.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance ordinaire du 2 octobre 2023;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2023;
- 4. Réponse aux questions laissées en suspens;
- 5. Première période de questions pour les gens qui doivent quitter;
- 6. Adoption des comptes payés et à payer;
- 7. Adhésion à Équijustice pour l'année 2023-2024;
- 8. Adhésion 2023-2024 à l'Association des personnes handicapées de Portneuf (APHP);
- 9. Mandat à l'entreprise « Les Maisons d'Auvergne » pour la préparation et l'aide au montage d'un parcours d'hébertisme;
- 10. Embauche d'une animatrice pour le Camp Pédago;
- 11. Avis de motion Règlement numéro 283-23
- 12. Adoption du projet de règlement numéro 283-23 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 183-14 ainsi que le règlement de construction numéro 184-14 afin d'assujettir les bâtiments préfabriqués à une certification ou un rapport d'un professionnel compétent;
- 13. Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation des lots 4 908 197 et 4 908 200 à des fins autres que l'agriculture;
- 14. Coûts relatifs à la demande d'autorisation à la CPTAQ concernant les lots 4 908 197 et 4 908 200
- 15. Résiliation de l'entente TPI en matière de prévention incendie de la MRC de Portneuf;
- 16. Ajout à la séance ordinaire du 18 septembre;
- 17. Correspondance;
- 18. Points d'information;
- 19. Période de questions et requêtes des citoyens;
- 20. Levée de l'assemblée.